

Uniquement pour les organismes publics :

Code de service CHORUS PRO : OUI NON

Si oui, n° : _____

Si non, il faudra nous indiquer dans l'attestation de financement que vous n'avez pas de n° CHORUS PRO.

N° bon de commande ou engagement juridique :

Le bon de commande sera à transmettre avec la convention signée.

Dans le cadre d'un CPF, d'un CPF de transition ou autre prise en charge :

Le dossier à remplir par l'organisme de formation devra être adressé, accompagné de votre CV et d'une enveloppe format A4 (22,9 x 32,4 cm) timbrée à votre adresse, au : **Service de Formation Continue**
Espace Richer - Rue vendémiaire - Bât. E - CS 29555 - 34961 Montpellier cedex 2

Tél. : 04 34 43 21 21 - Courriel : sfc@umontpellier.fr

Dans le cadre d'un financement personnel :

Nom et prénom du candidat : _____

Facturation de la formation :

- totalité sur l'année civile de rentrée (échéance novembre)
- 2 échéances (février et avril)
- 3 échéances (février, avril et juin)

TARIF DE LA FORMATION

Frais de la formation : 1 200 €

COMMENT AVEZ VOUS APPRIS L'EXISTENCE DE CE DIPLÔME ?

- Presse nationale précisez :
- Presse régionale précisez :
- Salon / Congrès précisez :
- Site internet
- Relation professionnelle
- Relation personnelle
- Professeur
- Cellule d'information
- Ancien élève
- Emailing/ Plaquettes
- Autre précisez : _____

Je soussigné(e) _____ certifie sur l'honneur l'exactitude des informations fournies dans ce dossier et vous adresse mon dossier de candidature, ainsi que les documents demandés en vue de mon admission.

Date : _____

Signature : _____

ADRESSE D'ENVOI DU DOSSIER

- soit par courrier postal :

CESEGH

À l'attention de Mme Sandrine LOUKANI
Arche Jacques Cœur - 222 place Ernest Granier
CS 79025 - 34965 MONTPELLIER CEDEX 2

- ou soit par mail à l'adresse : sandrine.loukani@cesegh.fr

DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Ce dossier de candidature est à renvoyer avant le 11 octobre 2020.

(Les informations figurant dans ce dossier resteront strictement confidentielles)

PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR

- ⇒ Dossier dûment complété et signé,
- ⇒ Curriculum vitae,
- ⇒ Attestation de prise en charge financière signée par l'employeur ou l'organisme financeur (si subrogation de paiements) **en supplément des informations fournies dans le dossier sur le « financement de la formation »**,
ou,
pour les financements personnels, un engagement sur l'honneur du candidat à régler sa formation lui-même,
- ⇒ Photocopie de votre dernier diplôme obtenu,
- ⇒ Photocopie de votre pièce d'identité (pour les femmes mariées, la carte d'identité doit comporter le nom de jeune fille et le nom d'épouse, sinon fournir la photocopie de l'acte de mariage) en cours de validité,
- ⇒ 1 photographie d'identité collée et non agrafée à l'emplacement réservé,

Dans le cas de votre admission à l'Université, nous vous demandons de conserver un double de toutes les pièces justificatives ; elles vous seront demandées, au format numérique, lors de votre inscription universitaire.

Également, lors de cette inscription universitaire, nous aurons besoin de connaître votre numéro INE ou BEA (numéro unique délivré individuellement) que vous trouverez sur l'un des documents suivants :

- sur la copie de votre **relevé de notes** du Baccalauréat (pour les personnes l'ayant obtenu après 1995), de la licence, du master, d'un diplôme d'Université...
- ou sur la copie de votre **pass'étude** ou **carte d'étudiant** si vous avez déjà été inscrit dans une Université.

* Ne sont pas titulaires de ce numéro :

- les diplômés avant 1995,
- les infirmier(e)s diplômés d'État.